

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CHEVREMONT

Séance du 06 avril 2023

NOMBRE DE MEMBRES
AFFERENTS AU CONSEIL
MUNICIPAL

19

EN EXERCICE

16

QUI ONT PRIS PART A LA
DELIBERATION

11

DATE DE LA CONVOCATION
31 mars 2023

DATE D'AFFICHAGE DE LA
CONVOCATION
31 mars 2023

OBJET DE LA DELIBERATION

Approbation du Compte administratif 2022

L'an **deux mil vingt-trois, le six avril** à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MOUTARLIER, Maire.

Étaient présents : M. MOUTARLIER Jean-Paul, Maire - M. HUGUENIN Alain - Mme WALTER Mariette - Mme FREMY Maria - M. GROETZ Alexandre, Adjoints – M. FRICKER Didier - M. KACHEL Christian - Mme BOULANGEOT Bénédicte - Mme MARCHAL Stéphanie - Mme PILLOD Amandine, M. DI VORA Romain, Conseillers municipaux.

Absents excusés :

M. RIOS Sylvain a donné pouvoir à M. FRICKER Didier
Mme LECHGUER Najat
M. WILLIG David

Absents :

Mme COMMUNOD Francine
M. PION Xavier

Madame Stéphanie MARCHAL a été nommée secrétaire.

Le Compte administratif 2022 se présente comme suit :

Section de Fonctionnement :

DEPENSES		RECETTES	
Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations
1 372 838.00 €	1 177 633.70 €	1 372 838.00 €	1 344 620.09 €

Soit un résultat excédentaire de 166 986.39 €. Compte tenu du résultat excédentaire reporté de 2021 (120 000.00 €), le résultat de clôture est excédentaire de **286 986.39 €**.

Section d'investissement :

DEPENSES		RECETTES	
Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations
1 588 982.37 €	470 244.56 €	1 588 982.37 €	475 326.91 €

Soit un résultat excédentaire de 5 082.35 €.

Compte tenu du résultat excédentaire reporté de 2021 (484 462.02 €), le résultat de clôture 2022 est excédentaire de **489 544.37 €**.

Ainsi, le résultat global de clôture 2022 (fonctionnement + investissement) est excédentaire de **776 530.76 €**.

Pour extrait certifié conforme,
Chèvremont,
le 11 avril 2023
Le Maire,
Jean-Paul MOUTARLIER



N° 90.026.23.16

Monsieur le Maire quitte à l'instant la salle du Conseil municipal et donne la Présidence à Monsieur Alain HUGUENIN, 1^{er} Adjoint.

Les membres du Conseil Municipal donnent acte de son absence et examinent le compte dont toutes les opérations sont reconnues régulières.

Le compte administratif 2022 est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre tous les membres présents.

**ACTE RENDU EXECUTOIRE
après dépôt en Préfecture le**

Pour extrait certifié conforme,
Chèvremont,
le 11 avril 2023
Le Maire,
Jean-Paul MOUTARLIER,

